

## **Plaine Commune : bientôt la fin des poubelles jaunes qui débordent ?**

**Depuis le 1er mai, les poubelles de tri sont de nouveau ramassées une fois par semaine sur les villes de Plaine Commune, à l'exception d'Épinay-sur-Seine. En 2016, les communistes, alors à la tête du territoire, avaient décidé de réduire la fréquence de ramassage à une fois toutes les deux semaines.**



Saint-Ouen, mars 2021. Jusqu'au 1er mai, les poubelles jaunes n'étaient ramassées qu'une fois toutes les deux semaines dans la commune. LP/Hélène Haus

1

Par [Hélène Haus](#)

Le 4 mai 2022 à 07h00

« Ils ont osé ». Voilà comment la liste de Mathieu Hanotin (PS) raillait en 2020 dans son programme pour les élections municipales à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) la décision prise par les communistes de réduire la fréquence de collecte du tri sur les neuf villes de Plaine Commune. En mars 2016, l'établissement public territorial (EPT) en charge de la collecte des déchets, alors présidé par Patrick Braouezec (PCF), avait choisi pour des raisons économiques de réduire la fréquence de ramassage des poubelles jaunes, qui étaient vidées toutes les semaines, à toutes les deux semaines. Six ans plus tard, la collectivité, désormais dirigée par [Mathieu Hanotin](#), a décidé de faire machine arrière.

Depuis le 1er mai, le tri est de nouveau ramassé une fois par semaine dans toutes les villes de l'EPT, à l'exception notable d'Épinay-sur-Seine. « En 2015, Plaine Commune avait pris une décision allant contre le sens de l'histoire, critique Corentin Duprey, vice-président en charge du traitement et de la collecte des déchets au territoire. Résultat : on est passé de 15 kg de déchets recyclés par an et par habitant à 12 kg. Dès le 1er janvier 2021, on a expérimenté le

retour à une collecte hebdomadaire sur Saint-Denis qui a permis, selon nos premières estimations, d'augmenter le pourcentage de déchets récoltés de 20 %. Ça n'a pas doublé en doublant la collecte, mais on monte en charge et on sait que ça va continuer. »

Au-delà de l'intérêt écologique, l' élu y voit aussi un intérêt économique. « Si ça nous coûte plus cher de collecter les poubelles jaunes toutes les semaines, le tarif de traitement des déchets recyclés est beaucoup moins élevé que celui des ordures ménagères. **On est à 15 euros la tonne pour la poubelle jaune contre 103 euros pour la grise.** Avant le début de la [guerre en Ukraine](#), ce nouveau mode de fonctionnement devait d'ailleurs nous faire gagner de l'argent, mais avec la hausse des prix, ce sera finalement un peu plus cher qu'avant. »

## La collecte du verre également repensée

Pour compenser le coût des passages des camions récoltant le tri, le territoire a également revu depuis le 1er mai son mode de fonctionnement pour le recyclage du verre. Jusqu'alors, seuls les habitants de Saint-Denis, Aubervilliers, Saint-Ouen, L'Ile-Saint-Denis et Villetaneuse devaient déposer leur verre en point d'apport volontaire.

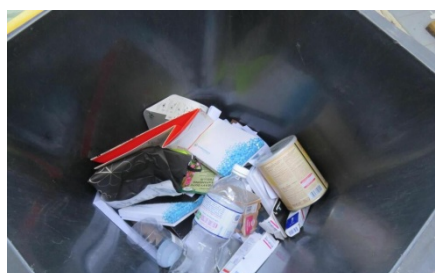
« On a voulu homogénéiser cette pratique sur l'ensemble de l'EPT. À Pierrefitte-sur-Seine, La Courneuve et Stains, où il était ramassé en porte-à-porte, il faudra désormais le déposer en point d'apport volontaire », décrit Corentin Duprey. En réduisant le nombre de camions en circulation pour récolter le verre, le territoire prévoit d'économiser « plusieurs dizaines de milliers, voire centaines de milliers d'euros par an sans avoir de conséquences sur le taux de recyclage », assure l' élu. « Actuellement, c'est à Saint-Ouen et L'Ile-Saint-Denis qu'on trie le mieux le verre et à Pierrefitte qu'on le trie le moins bien. »

Si cette décision a été prise en accord avec les maires des trois villes concernées, elle n'a pas été soutenue par Hervé Chevreau, le premier édile (SE) d'Épinay-sur-Seine, qui a souhaité rester en ramassage en porte-à-porte. « Pour moi, il était hors de question de supprimer ce service aux habitants. Je ne vois pas non plus l'intérêt d'occuper l'espace public avec des bornes d'apport volontaire qui peuvent vite être encombrées et inciter les gens à déposer leurs déchets à côté, rendant les villes encore plus sales. »

Mais en choisissant de garder ce service, la commune a renoncé à augmenter sa fréquence de collecte des poubelles jaunes. « Elle ne pouvait pas avoir les deux, estime Corentin Duprey. Même si dans nos contrats, on a prévu de pouvoir inclure Épinay si le maire change d'avis dans les années à venir. » « Je pense que dans les quartiers pavillonnaires, une collecte une fois tous les quinze jours est suffisante, juge de son côté Hervé Chevreau. Pour compenser, il faudrait peut-être mettre plus de poubelles jaunes dans les zones denses, mais la question du stockage risque de poser problème à certains endroits. »

# Seine-Saint-Denis : trier ses déchets devient plus simple

Depuis le 1er janvier, les règles de tri sont facilitées dans trois départements de l'Ile-de-France dont le 93.



Aubervilliers, le 9 janvier. Le tri simplifié des emballages concerne toute la Seine-Saint-Denis, à partir de cette année. LP/Hélène Haus

0

Par Claire Guédon

Le 14 janvier 2019 à 19h09, modifié le 14 janvier 2019 à 20h35

Vous n'aurez plus besoin de vous prendre la tête en vous demandant où jeter le film plastique du jambon, le pot de yaourt, la barquette polystyrène, le sachet de chips et le tube de crème.

Tous les emballages vont désormais aller dans le conteneur jaune. Depuis le 1er janvier, le tri simplifié s'impose en Seine-Saint-Denis, en Essonne et à Paris.

**La totalité du 93 couvert dans les trois mois.** Plus de 910 000 habitants sont déjà concernés par la simplification des consignes de tri. Le nouveau système est opérationnel pour Est Ensemble (Romainville, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Le Pré-Saint-Gervais, Pantin), Paris Terre d'Envol (Aulnay, Drancy, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte) et sept communes de Grand-Paris-Grand-Est (Clichy, Coubron, Livry, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Villemomble, Vaujours).

Suivront dans les trois mois Plaine Commune (Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Epinay, L'Ile-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse) et les cinq communes restantes de Grand-Paris-Grand-Est (Gagny, Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-Bois et Neuilly-Plaisance).

**Un petit geste vers la bonne poubelle pour recycler plus.** L'un des objectifs de la simplification est d'améliorer le taux de recyclage. Or, « la Seine-Saint-Denis est le département de la région qui a la performance la plus faible en termes de tri », rappelle Olivier Le Clech, directeur Ile-de-France chez Citeo, en charge du recyclage des emballages ménagers et des papiers.

« On constate que le tri se fait plus difficilement dans les secteurs urbanisés et en zone dense de population », ajoute Olivier Le Clech. A l'échelle de la France, le taux de recyclage atteint

les 68 %, contre 18 % il y a 25 ans. En revanche, il est impossible de connaître le pourcentage dans le 93, puisqu'on ignore la quantité totale d'emballages en circulation dans le département.

**Des chiffres bien bas.** En Seine-Saint-Denis, près de **17 kg d'emballages ménagers sont triés par an et par habitant, soit presque deux fois moins que la moyenne francilienne de 32,8 kg (48,9 kg au niveau national).**

**Action spécifique au Stade de France.** Citeo indique que le tri sélectif sera déployé sur ce site qui peut recevoir plus de 80 000 personnes, lors de grandes manifestations sportives et culturelles. Par ailleurs, la collecte de proximité sera améliorée dans le 93, avec 208 bornes d'apports volontaires supplémentaires prévues.

**Modernisation des centres de tri.** Pas de tri simplifié sans mise aux normes des sites industriels : ils ont été notamment équipés de machines de tri optique, capables de différencier les matières et matériaux. Dans le département, trois centres de tri permettent aussi de traiter les emballages et les papiers collectés grâce au dispositif de porte à porte et d'apport volontaire.

Les trois départements qui ont déjà franchi le pas seront rejoints par la totalité de la France en 2022, dans le cadre de l'harmonisation totale des consignes de tri.

# «Il faut s'organiser !» : pourquoi les poubelles jaunes débordent en Seine-Saint-Denis

**Les habitants de Seine-Saint-Denis sont les moins bons adeptes du tri en Ile-de-France. Un résultat notamment dû à la fréquence de ramassage des déchets recyclables, en particulier sur le territoire de Plaine Commune.**

Par Hélène Haus

Le 29 mars 2021 à 12h08

Dans les rues de Saint-Ouen ce jeudi matin là, les poubelles jaunes qui renferment les déchets recyclables s'accumulent sur les trottoirs. Les cartons, briques de lait et autres paquets de gâteaux débordent des bacs. « Dans ma copropriété, je passe mon temps à dire à mes voisins d'écraser les emballages pour gagner un maximum de place dans la poubelle, souffle une retraitée vivant dans le centre-ville. Quand j'en vois qui mettent une boîte de chaussures avec son couvercle sans penser à tout l'espace qu'on perd dans le bac, je les sermonne aussitôt. Les déchets recyclables ne sont pas ramassés souvent, alors il faut s'organiser ! »

Dans cette ville de Seine-Saint-Denis qui compte plus de 50000 habitants, la collecte des bacs jaunes ne s'effectue qu'une fois tous les 15 jours. Comme sur le reste du territoire de Plaine Commune — la collectivité gérant le ramassage des déchets — à l'exception notable de Saint-Denis. Depuis le 1er janvier, les déchets recyclables y sont désormais ramassés une fois par semaine. Une promesse de campagne du nouveau maire (PS) Mathieu Hanotin, qui avait vilipendé dans son programme ses prédécesseurs communistes pour avoir décidé de réduire la cadence lorsqu'ils étaient également à la tête de Plaine Commune. Territoire dont il a repris [la présidence en juillet 2020](#).

« En mars 2016, pour des économies de bout de chandelle, le précédent exécutif avait divisé par deux la collecte sélective, qui s'effectuait alors toutes les semaines. Cela a eu pour conséquence immédiate de réduire l'efficacité du tri sur Plaine Commune, critique Corentin Duprey, vice-président (PS) en charge du traitement et de la collecte des déchets et adjoint à Saint-Denis. Nous sommes passés de 15 kg par an et par habitant collectés à 12 kg alors qu'on traitait déjà deux fois moins que la moyenne départementale. »

Une polémique qui agace l'ancien président (PCF) de Plaine commune, Patrick Braouezec. « C'était une décision prise sous les conseils de nos services techniques », souffle-t-il, refusant de revenir davantage sur le sujet.

## Extension du ramassage le 1er mai 2022

Si Saint-Denis a finalement négocié avec Plaine Commune pour augmenter sa fréquence de collecte dès janvier, les habitants des huit autres villes du territoire eux devront encore attendre. « On prévoit de l'étendre au 1er mai 2022, promet Corentin Duprey. Nous sommes

actuellement sur un contrat de collecte avec plusieurs entreprises qui arrivera à échéance à cette date. Cela va nous permettre de revoir le service. »

Dans le reste du département, les collectivités sont toutes sur le même rythme pour ramasser les déchets recyclables : une fois par semaine, contre deux à trois fois pour les ordures ménagères résiduelles (bacs gris). Et [la simplification des consignes de tri](#) sur la Seine-Saint-Denis le 1er janvier 2019 — qui permet aux usagers de jeter davantage de produits au recyclage — ne semble pas avoir modifié les cadences. Dans les zones les plus denses, les poubelles jaunes débordent. « Nous sommes lundi et les poubelles sont déjà pleines! », s'agace ainsi sur son groupe WhatsApp un groupe de copropriétaires de Bagnolet, où le tri n'est ramassé qu'une fois par semaine.

## **24 kg par habitant dans le 93 contre... 49 kg en moyenne en France**

Sans surprise, la Seine-Saint-Denis affiche donc le taux le plus bas de recyclage en Ile-de-France : 24 kg par habitant en 2018 contre 38 à Paris, où le tri est ramassé deux fois par semaine. Ce qui semble cependant insuffisant étant donné la densité record de la capitale, qui affiche ainsi un taux de recyclage bien [inférieur à la moyenne nationale](#) (49 kg par an et par habitant).

Mais certaines communes, elles, offrent un service optimal pour les usagers. Dans le Val-de-Marne, Joinville-le-Pont a négocié avec son Etablissement public territorial pour ramasser les déchets recyclables jusqu'à six fois par semaine dans certaines rues. « Ce sont des artères commerçantes, où il y a notamment beaucoup de cartons, décrit Olivier Dosne, le maire (LR). Le problème si vous ne les ramassez pas assez souvent, c'est que les poubelles débordent, les déchets s'envolent, et cela donne l'impression d'une ville sale. »

## **Ces déchets triés qui échappent au recyclage**

D'après un rapport du Sycotm — le syndicat public qui gère le traitement des déchets ménagers sur les quatre établissements publics territoriaux de Seine-Saint-Denis et 85 villes franciliennes au total — 198 081 tonnes de déchets recyclables ont été récoltées en 2019 sur son territoire. Mais « seules » 140 463 tonnes sont parties au recyclage vers une dizaine d'entreprises œuvrant en France et en Europe, qui les ont transformées en cartons, papiers journaux ou de toilette, bouteilles, pièces automobiles... Malgré tout, une partie considérable — 50827 tonnes — a fini incinérée. 4226 tonnes ont même été enfouies.

« Il s'agit d'erreurs de tri des habitants, d'objets trop petits pour être recyclés ou de certains emballages plastiques comme le polystyrène qui sont difficiles à réutiliser », précise le Sycotm.